Vanuatu

Au Vanuatu, les taux de scolarisation des filles rejoignent ceux des garçons au primaire et les dépassent au secondaire en 2020. Ces avancées méritent d'être soulignées, mais des efforts restent nécessaires pour élargir l'accès à l'école, pour les filles comme pour les garçons, en particulier dans les provinces où la participation scolaire demeure faible.

Scolariser les filles et créer un environnement propice à leur maintien à l'école constituent des leviers de lutte contre les inégalités de genre. C'est pourquoi l'éducation des filles occupe une place centrale dans les missions de l'Observatoire francophone sur le développement inclusif et le genre (OFDIG). Avec l'Atlas Genre, l'Observatoire met à la disposition du public des données harmonisées en français, afin d'en faciliter l'accès et l'usage, et d'approfondir ainsi l'analyse des inégalités dans l'éducation, l'emploi, la santé et la participation politique[1].

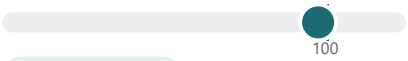
Comment interpréter les chiffres ? L'indice de parité entre les sexes (IPS) compare la scolarisation des filles à celle des garçons. Ainsi, un indice de parité de **1,14** signifie que **114 filles sont inscrites pour 100 garçons**, à population égale.

Filles désavantagées	Égalité	Garçons désavantagés
moins de 97	de 97 à 103	plus de 103

Les chiffres clés

PRIMAIRE · 2020

98 filles pour 100 garçons



Égalité atteinte

Moyenne mondiale : 98 (2020)

SECONDAIRE · 2020

114 filles pour 100 garçons



Les garçons sont désavantagés

Moyenne mondiale : 99 (2020)

SUPÉRIEUR · 2004

Pas de données récentes

Donnée non récente

Dernière donnée en 2004, avec 55 filles pour 100 garçons.

Vanuatu · Moyenne mondiale · Zone d'égalité (97 à 103)

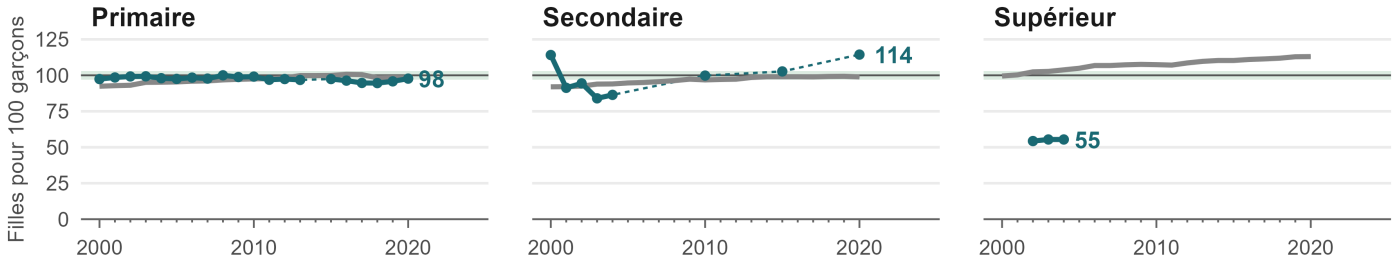
Ce qu'il faut retenir

Quelle portée donner à l'avantage relatif des filles en matière de scolarisation, alors que la participation scolaire reste limitée et inégale d'une province à l'autre ? Pour y répondre, cette fiche met en regard les données de l'Atlas Genre et les statistiques nationales.

L'IPS correspond ici au rapport entre le taux brut de scolarisation féminin et le taux masculin[2]. Par convention, on parle de parité lorsque l'indice se situe entre 0,97 et 1,03[3]. Ainsi, un IPS de 1,14 signifie que le taux féminin est supérieur de 14 % au taux masculin. Cet indice mesure un écart relatif d'inscription ; il ne dit rien de l'égalité des apprentissages ni des débouchés.

Les données de l'Atlas Genre situent l'IPS à 0,98 au primaire et à 1,14 au secondaire en 2020, contre 0,97 et 1,14 en 2000[1]. Au secondaire, l'IPS de 1,14 observé en 2000 reste toutefois isolé, car l'indice retombe entre 0,84 et 0,94 de 2001 à 2004, puis remonte à 1,00 en 2010 et à 1,14 en 2020. Cette remontée témoigne des progrès de la scolarisation des filles, dont le taux dépasse désormais celui des garçons au secondaire. Pour le supérieur, la dernière donnée disponible date de 2004.

Comment la situation a-t-elle évolué de 2000 à 2020 ?



Vanuatu · Moyenne mondiale · Zone d'égalité (97 à 103) · Années sans donnée

Contexte

Une participation limitée, des disparités entre provinces

Les statistiques du Ministère de l'Éducation et de la Formation complètent ce constat. En 2023, le taux brut de scolarisation au secondaire est de 62 % chez les filles et de 53,5 % chez les garçons, soit un IPS de 1,16. Dans la province de Tafea, il n'est toutefois que de 49,5 % chez les filles et de 48,6 % chez les garçons, contre 73,9 % et 61,7 % dans celle de Shefa[4]. L'avantage relatif des filles s'accompagne donc d'une participation limitée pour les deux sexes et des écarts marqués entre provinces. Croiser l'IPS avec les taux de scolarisation et leur répartition territoriale permet ainsi de repérer ces inégalités qu'un simple ratio ne montre pas.

Les réponses publiques

Les pouvoirs publics ont engagé plusieurs mesures pour lever les obstacles à la poursuite et à la réussite des études, chez les filles comme chez les garçons. En 2023, le Ministère a versé aux écoles publiques et subventionnées une dotation par élève, complétée au secondaire par la prise en charge des frais de scolarité, à hauteur de 42 000 vatus par élève et par an[4]. Publiée en 2025 et applicable de 2026 à 2030, la politique d'équité de genre dans l'éducation prévoit en outre un cadre national de retour à l'école pour les jeunes mères, le développement de l'enseignement communautaire et à distance dans les zones rurales et la rénovation des installations sanitaires des écoles, en tenant compte de l'hygiène menstruelle. Pour réduire le décrochage des garçons en fin de primaire et au premier cycle du secondaire, elle mise sur le tutorat, le rattrapage scolaire, des modules techniques et professionnels intégrés au programme et le recrutement d'un plus grand nombre d'enseignants pouvant servir de modèles aux garçons. Enfin, elle entend renforcer le système d'information du Ministère afin de suivre, par sexe, les inscriptions, l'assiduité, l'abandon et le retour à l'école[5].

En conclusion

Au Vanuatu, les données de l'Atlas Genre montrent que les filles devancent les garçons au secondaire, mais l'enjeu porte moins sur cet écart que sur le niveau de scolarisation lui-même. À Tafea, par exemple, le taux brut de scolarisation au secondaire plafonne autour de 49 %, pour les filles comme pour les garçons. Les garçons quittent par ailleurs l'école plus tôt, comme en témoigne le taux d'abandon en dernière année du primaire, qui atteignait 32 % chez eux en 2019, contre 28 % chez les filles[5]. Enfin, faute de données récentes sur l'enseignement supérieur, on ne peut savoir si l'avantage des filles se prolonge au-delà du secondaire. Cette lacune reflète les difficultés de collecte propres à ce secteur, puisque le Ministère reconnaît ne pas pouvoir accéder aux données de base de la plupart des établissements de formation professionnelle et d'enseignement supérieur, en l'absence d'une base de données centralisée[6].

Notes et références

1. Observatoire francophone sur le développement inclusif et le genre (2026), *Atlas Genre*, rubrique « Indice de parité entre les sexes ». Données de la Banque mondiale extraites en mars 2026. Dernière visite le 29 octobre 2026.
2. Banque mondiale (2026), *World Development Indicators — Métadonnées de la série SE.ENR.PRIM.FM.ZS*. Dernière visite le 29 octobre 2026.
3. Institut de statistique de l'UNESCO (2020), *Rapport sur les données de l'ODD 4 : Comment produire et utiliser les indicateurs mondiaux et thématiques de l'éducation*, p. 30–31. Dernière visite le 29 octobre 2026.
4. Ministry of Education and Training, Policy and Planning Division (2024), *Education Statistics — Basic Tables of 2023*, tableaux 26–29 (p. 32–34) et section 6 (p. 80). Le primaire y couvre les années 1 à 6 et le secondaire les années 7 à 14. Dernière visite le 29 octobre 2026.
5. Ministry of Education and Training (2025), *Vanuatu Gender Equity in Education Policy 2025–2030*, p. 1, stratégies 3, 4, 7 et 9 (p. 8 à 12), date d'entrée en vigueur (p. 13) et annexe A. Malgré son titre, la politique s'applique de 2026 à 2030 ; une revue à mi-parcours est prévue fin 2028. Dernière visite le 29 octobre 2026.
6. Ministère de l'Éducation et de la Formation (2020), *Plan stratégique du secteur de l'éducation et de la formation 2021–2030*, p. 26–27. Le secteur postscolaire y regroupe la formation technique et professionnelle et l'enseignement supérieur. Dernière visite le 29 octobre 2026.

Rédaction : Sandrine Hounsa, doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal (UQAM)
Direction scientifique : Marie Langevin, UQAM
Publication : Observatoire francophone sur le développement inclusif et le genre (OFDIG), Atlas Genre, octobre 2026
Pour citer cette fiche : S. Hounsa et M. Langevin (2026), *Indice de parité entre les sexes dans la scolarisation au Vanuatu, du primaire au supérieur (2000–2020)*. Fiche pays de l'Atlas Genre. Montréal : Observatoire francophone sur le développement inclusif et le genre (OFDIG), Université du Québec à Montréal et Agence universitaire de la Francophonie. Octobre 2026.